



Horaires des cours théoriques dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Agence de Saint-Paul

Jour	Horaires
Lundi	
Mardi	
Mercredi	de 14h à 16h
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires, une formation sous forme de stage accélérée est proposée.

Réserver votre place auprès du secrétariat !

DIJOUX Formations Routières

n° d'existence : 98 97 0040197
Siret : 479 868 812 00013
Code APE : 88553Z
Fax : 0262 45 04 07
www.autoecoledijoux.re

Saint-Paul

15 avenue du stade olympique
97460 Saint-Paul
Agrément : E0309D99840
☎ 0262 45 47 21
✉ saintpaul@autoecoledijoux.re